

# UD NORD



Pages 11

**INFO CAF**

**INFO  
LUTTES**

Pages 4 - 5 - 6

**C43<sup>e</sup>**  
**Congrès**  
4-5-6 Décembre 2019  
**Dunkerque** Bât. L'Avenir

nord  
59  
la  
cgt  
union départementale

Risques psychosociaux    Expertise    Accompagnement  
Risque grave    DUERP    Prévention    Conseil    CSE  
Réorganisation    PSE    Formation    Projet important  
CHSCT

# **AddHOC** CONSEIL

**Un cabinet  
d'expertise  
au service**

■ des CHSCT

■ des CSE

■ des acteurs de  
la prévention



**Agence Paris**  
9 boulevard Saint-Denis  
75003 PARIS  
01 85 08 66 61

**Agence Bordeaux**  
89 rue de la Porte Dijeaux  
33000 BORDEAUX  
05 35 54 45 99



Pour plus d'informations :

[www.addhoc.fr](http://www.addhoc.fr)  
[contact@addhoc.fr](mailto:contact@addhoc.fr)

## TOUT FAIRE POUR GAGNER !

Pascal BLINDAL  
ESPACE REVENDICATIF  
UD NORD

Depuis le 17 novembre et l'apparition des « gilets jaunes » qui ne sont pas une génération spontanée, le peuple travailleur occupe le devant de la scène, tant en France que dans d'autres parties du monde. Tous les samedis, le peuple en jaune manifeste et fait entendre ses revendications. Tous les jours, dans les entreprises, des luttes naissent, se développent autour des cahiers de revendications. Pour les salaires, pour l'emploi, pour les conditions de travail, etc.

La journée de grève et de manifestation du 19 mars, a réuni dans notre département plus de 4000 manifestants. Si nous pouvons nous satisfaire de la bonne participation, il n'en demeure pas moins que tout cela demeure insuffisant.

Aussi devons-nous trouver les voies et moyens d'amplifier le mouvement populaire en cours. En faisant le lien entre le particulier et le général, entre le local et le national, entre le national et l'international. Car tout est lié. Nous le savons mais nous devons le démontrer à l'ensemble des travailleurs, dont beaucoup ne sont pas encore mobilisés, par des positions, des slogans et des appels clairs et répétés, exempts d'ambiguïté.

Dans ce contexte, des structures de la CGT, Uds et Fds appellent le 27 avril à Paris pour agir ensemble, dans l'unité la plus large, afin de conforter et faire converger toutes les luttes en cours et donner envie, courage et détermination au plus grand nombre afin d'élever le mouvement social à la hauteur des enjeux. L'Union départementale du Nord est signataire de cet appel.

La lutte du peuple algérien est aussi la nôtre. Apporter un soutien clair et sans faille au peuple algérien est aussi pour nous, une porte d'entrée pour gagner la participation des quartiers populaires et des travailleurs issus de l'immigration relativement absents du mouvement populaire en cours. Les revendications de nos deux peuples sont identiques. Travailleurs d'Algérie, travailleurs de France : même combat.

Dans le même temps, en France, nous sommes en butte à l'intensification de la répression et des violences policières. Les droits démocratiques sont rognés un peu plus chaque mois : limitation (voire interdiction), droit de manifester, liberté d'expression, (135 € d'amende pour porter un pull avec le slogan « Oui au RIC » ) doit nous amener à répondre avec force par une expression commune, d'autant que le pouvoir intensifie l'autoritarisme en faisant appel à l'armée pour maintenir l'ordre capitaliste. L'UD du Nord a souscrit à l'idée, portée dans la conférence téléphonique confédérale du 22 mars, d'une manifestation nationale contre la répression et pour la défense des droits démocratiques un samedi.

**En résumé, il s'agit de tout faire pour gagner.**

# SOMMAIRE

<b>Edito</b>	<b>Page 3</b>
<b>Info luttes</b>	<b>Pages 4 - 5 - 6</b>
<b>Espace Revendicatif</b>	<b>Page 7-8-9 - 10</b>
<b>INFO CAF</b>	<b>Page 11</b>
<b>Le 19 en images</b>	<b>Page 12</b>
<b>USR</b>	<b>Page 13</b>
<b>Culture</b>	<b>Page 14</b>
<b>Agenda</b>	<b>Page 15</b>

## LES AGENTS de la DGFIP SONT EN COLÈRE !



**Une forte mobilisation se déroule en ce moment à la Direction Générale des Finances Publiques. Les raisons de la colère sont simples : des suppressions d'emplois massives et continues depuis 2003 (40 000 emplois supprimés au niveau national et plus de 1 500 sur le seul département du Nord) et un avenir compromis pour notre administration et le service public.**

Le ministre Darmanin prévoit un plan « déconcentration de proximité » (ex-« géographie revisitée ») qui annonce une explosion des structures, des suppressions massives de sites, de services et d'emplois comme jamais vu. Le démantèlement de la DGFIP est bien à l'ordre du jour : extension des agences comptables, réflexions pour une agence du recouvrement fiscal et social, pour une agence du contrôle des entreprises, transfert programmé de la mission topographique à l'IGN, maisons de services au public et tout internet à la place de nos accueils, travail à distance, etc.

Le dépeçage de l'administration centrale à réseau déconcentré est en marche.

Un agent sur trois en grève à la DGFIP le 14 mars à l'appel de l'intersyndicale DGFIP !

Dans 10 départements, le taux de grève a dépassé les 50%. Depuis plusieurs semaines des rassemblements, manifestations, grèves et blocages ont été organisés sur tout le territoire de façon exceptionnelle. Des reconductions ont eu lieu en Gironde, dans le Tarn, dans les Pyrénées-Atlantiques, en Ariège et en Haute-Garonne dont le mouvement de piquet de grève est entré dans sa septième semaine...

**TRÈS FORTE MOBILISATION A LA DGFIP ET A TOURCOING CE 14 MARS**

Pour la première fois, près d'un millier de collègues ont manifesté jeudi 14 mars à Tourcoing, ville du ministre de Gérald Darmanin, pour exprimer le refus des projets de démantèlement de la DGFIP, et en particulier des suppressions d'emplois incessantes et envisagées jusqu'en 2022.

Cette mobilisation sans précédent à Tourcoing et particulièrement réussie dans toute la DGFIP, n'est pas restée pas sans suite : participation à la manifestation interprofessionnelle du mardi 19 et le jeudi 28 mars à la journée de grève DGFIP, et manifestation nationale à Paris.

# Les Douaniers face au BREXIT...

## Dans un contexte de repli sur soi des nations et notamment de la Grande Bretagne au travers du Brexit.

Les Agents des douanes déjà en nombre insuffisant pour remplir leur mission de contrôle des marchandises circulant dans le cadre du commerce international se sont mis en mouvement en faisant du



Zèle (la grève du Zèle)

**On constate les difficultés de circulations engendrées par ce mouvement.**

Partout dans le pays la colère monte dans les services douaniers, que ce soit sur la côte d'opale où les collègues disent que ça va éclater, alors que Le Ministre DARMANIN ne répond plus, ou ne répond que par la répression : Partout les ordres des Directeurs deviennent de plus en plus menaçants.

Les préfets exigent des services de police et de gendarmerie de surveiller, voire de contrôler l'activité des douaniers (faisant réagir leurs syndicats de police qui dénoncent avec véhémence cette attitude irresponsable.) Alors qu'Emmanuel MACRON, aujourd'hui lors des discussions sur le BREXIT à BRUXELLES affirme: «**Nous sommes prêts techniquement et matériellement pour le BREXIT**»

L'application de la méthode Coué de ce person-

nage qui devrait nous représenter vire à la folie destructrice.

A cette déclaration inconsidérée s'ajoute celle du Directeur Interrégional des Hauts-de-France qui, en direct de Calais, le 21 mars à midi sur France 3 a tenu des propos analogues.

Plus tôt, à 11h, une délégation de l'intersyndicale de la DR de Lille a été reçue par le Sous-Préfet de Valenciennes. Pour rappel, cette rencontre fait suite à une initiative prise lors de la RMIS de la division de Valenciennes du 12 mars sur les problématiques valenciennoises et très particulièrement celles du bureau de Valenciennes.

Le représentant de l'état nous a prêté une oreille très attentive pendant une heure et est bien naturellement très sensible à l'impact socio-économique des méfaits de l'administration centrale sur les effectifs et les missions du bureau de Valenciennes (y compris CI).

Le représentant de la CGT, Ludo BAR, a mis en garde contre le désastre que pourrait engendrer le refus de dialogue de l'exécutif.

Le 21 Mars de 10h à midi des camarades de la CGT et de l'UNSA ont effectué une tournée à LESQUIN BSE où ils ont rencontré la majorité des agents afin de recueillir leurs revendications, de partager les informations disponibles sur le mouvement et discuter avec eux des capacités d'actions sur ce service.

Dans l'après-midi les sénateurs du Nord Eric BOCQUET et Michèle GREAUME ont contacté les secrétaires des syndicats afin de convenir d'une rencontre qui se déroulera LUNDI 25 à 14h30, rue INKERMANN à Lille (rue proche de la préfecture) .



**Ainsi après plusieurs rencontres et une proposition de 14 millions d'euros soit 70 euros par agent, refusée par l'intersyndicale le mouvement perdure tant que les revendications des agents ne sont pas entièrement satisfaites.**

# Les Gilets Roses en colère !



**Après le 2 février et le 9 mars, 3eme mobilisation à Lille des gilets roses, des assistantes maternelles en colère le samedi 30 mars.**

Les assistantes maternelles seront touchées de plein fouet par la réforme de l'assurance chômage. Pour les ass mat, c'est l'indemnité dite de complément d'activité qui est directement visée. En s'attaquant aux règles d'indemnisation qui leur permettent de compenser la perte partielle de leur activité constituée par plusieurs contrats de travail auprès de différentes familles, c'est l'existence même de leur profession que le gouvernement Macron remet en cause. Dans le Nord, c'est plus de 20000 assistantes maternelles qui pourraient perdre entre 30 et 300 euros par mois lorsqu'elles ont moins d'enfants à accueillir.

Selon le chiffrage réalisés par les services de l'UNEDIC, une économie de 100 millions d'euros pourrait être réalisée en revoyant le mode de calcul de ce complément d'activité.

Ce que demandent les assistantes maternelles c'est :

- **Un salaire décent qui leur permet de vivre dignement de leur activité qui a une haute utilité sociale,**
- **Le droit aux dispositions protectrices du code du travail en matière de temps de travail, d'accès à la santé au travail**
- **Un financement de l'accueil de la petite enfance qui permette une répartition harmonieuse, équitable et complémentaire entre les différents modes d'accueil.**

Les assistantes maternelles sont de loin des salariées privilégiées. En effet, leur salaire minimum ne correspond pas au SMIC mais à une simple portion de ce dernier par enfant accueilli, que leur durée du temps de travail dépasse largement des volumes qui, pour tout autre salarié, est considérée comme illégale et contraire aux dispositions de notre législation et de toutes normes européennes en matière de temps de travail.

Après le rassemblement du 9 mars sur la Grand place il avait été décidé de se réunir le samedi 23 mars à 10h à la Bourse du travail pour discuter de la suite à mener pour grossir le mouvement des « assistantes maternelles en colère » (les gilets jaunes).



Lors de cette réunion, 20 assistantes maternelles étaient présentes (ainsi que des camarades intermittents du spectacle touchés aussi par la réforme de l'assurance chômage), après avoir échangé sur les freins dans la lutte et les moyens d'actions, il a été validé collectivement de :

- **mener une campagne auprès des parents-employeurs : pétition en ligne**
- **de redynamiser le réseau « gilet rose » : la référente « assistante maternelle en Colère » du Nord est Sabrina DANAPPE avec l'aide d'Otilia VENDEVILLE . (Site facebook Ass mat en colère du 59/62)**
- **continuer à se rassembler les samedis, avec ensuite pour celles qui le souhaitent participer à la manifestation des gilets jaunes.**

## Répression syndicale au CHU de Lille : la Direction se dérobe !



Plus de 700 personnes se sont rassemblées les 29 août et 6 septembre derniers en soutien à Isa et Fred, secrétaires généraux des syndicats CGT du CHU de Lille.

La Direction du CHU, l'ARS et le Ministère de la Santé ont reçu plus de 450 motions de soutien de syndicats de tout le pays pour dénoncer la répression inadmissible dont ils sont victimes.

Face à cette mobilisation et sans aucun élément valable permettant de les incriminer régulièrement, la Direction se dérobe en ne convoquant pas de conseil de discipline contrairement à ce que réclamaient les camarades. Elle les sanctionne d'un simple avertissement pour Isa, un blâme pour Fred, ce qui lui permet de ne pas justifier ses accusations.

Les camarades ont donc engagé un recours auprès du Directeur Général lui indiquant une dernière fois l'illégalité des mesures prises. Ce dernier leur a répondu par courrier recommandé du 12 février 2019 qu'il maintient les sanctions, notamment pour l'organisation d'un barbecue interdit et parce qu'ils sont les secrétaires généraux des syndicats CGT !

Une aubaine pour faire annuler les sanctions par le tribunal administratif de Lille et aussi engager une procédure pénale pour discrimination syndicale, un délit !

La Direction du CHU de Lille s'expliquera donc à la barre et nous ne manquerons pas de donner l'ampleur nécessaire pour dénoncer la situation dont sont victimes nos camarades et remettre en avant les véritables raisons de l'acharnement qu'ils subissent: la défense de l'hôpital public, de ses agents, de ses patients !

## Les médias sociaux changent-ils le monde ?

Pourquoi Internet ne fait pas gagner nos luttes et mobilisations ?



Ces dernières années, les médias sociaux ont été les révélateurs des luttes.

Du Printemps arabe, en passant par Occupy wall street et aujourd'hui les gilet jaunes, les médias sociaux sont les animateurs des mobilisations, mais sans parvenir à un vrai renouveau.

Si les médias sociaux placent les sujets sur la scène, ils ne parviennent pas à les transformer. *On voit que l'information ne suffit pas : comment passer de l'incitation à l'engagement ?*

Ils peinent à maintenir et à favoriser la mobilisation sociale. Ils améliorent l'information, sa diffusion et sa viralité, au détriment de la construction de l'engagement et de la conscience de classe. Les médias sociaux actuels se préoccupent plus des effets de BUZZ, que d'incitation au recrutement ou à l'action.

Concentré sur cela, il apparaît ainsi léger et superficiel.

Convaincre quelqu'un est une chose, mais le recruter, l'engager à soutenir une cause exige plus de temps, plus d'efforts et de risques.

Les anciens modes favorisaient la construction du collectif et le changement durable des consciences. Alors que la connectivité des média actuel conduit au (militant de salon) *slacktivism* ou *activisme paresseux*.

*Ce sont les limites des médias sociaux.*

*Des lors l'action sur le terrain reste le lieu privilégié de la politisation des acteurs sociaux, puisque la connectivité n'est pas la collectivité.*

## Les femmes valent mieux que ça !



**Ni Saint-Valentin, ni fête des mères, le 8 mars est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. A l'appel de la CGT, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées sur la place de la République à Lille pour exiger des mesures contre les violences sexistes et sexuelles et pour l'égalité professionnelle.**

La CGT a également participé activement à la marche du 9 mars au côté des associations féministes. Nous avons parlé lutte des classes, et informé, sur notre stand, sur les conditions de travail des femmes.

Travail dévalorisé, travail invisibilisé, pénibilité ignorée, tel est le quotidien de la plupart des salarié.es. Alors que les métiers les plus féminisés sont indispensables à la société - caissières, enseignantes, agentes d'entretien, secrétaires, infirmières, aides à domicile, assistantes maternelles, travailleuses sociales, administratives, sage-femmes, hôtesses... - le salaire des femmes est inférieur de 26% à celui des hommes, la pension de retraite des femmes est de 40% inférieure à celle des hommes.

Comme si ce n'était pas assez, les violences sexistes et sexuelles interagissent avec les inégalités profession-

nelles : comment avoir une carrière professionnelle quand on est harcelé sexuellement au travail ? Comment quitter son conjoint violent quand on est enfermé dans la précarité et que l'on n'a pas les moyens d'assurer son autonomie économique ? La gravité de l'état des lieux que personne ne peut désormais ignorer impose autre chose que des effets d'annonces, des mesures gadgets ou isolées. Nous l'avons rappelé avec force au représentant du préfet qui a reçu une délégation CGT-FSU, dans la continuité de la journée d'étude du 8 novembre 2018.

Pour dire que nous exigeons nos droits. Pour exiger que notre travail soit reconnu et rémunéré. Pour imposer la fin des violences et garantir nos libertés de choix. Pour gagner l'égalité. Pour faire entendre nos revendications à nos employeurs et au gouvernement.



**Rejoignez le collectif femmes-mixité ! Invitez le dans vos syndicats !**

## Stop aux violences sexistes et sexuelles !

**La CGT porte depuis plus de 15 ans de vrais engagements pour l'égalité entre les femmes et les hommes, au travail, dans la vie et dans la CGT et souhaite aujourd'hui amplifier encore cette politique volontariste.**



En tant que militantes et militants syndicaux, il est de notre responsabilité de s'informer et de se former sur cette thématique. Après le coût des inégalités salariales le 8 mars dernier, avec Nicole Gadrey, Jean Gadrey et Nicole Bernabé, le collectif femmes-mixité de l'union départementale du Nord a donc organisé une journée d'études sur les violences sexistes et sexuelles le 8 novembre dernier, afin de les prévenir, et d'agir sur nos lieux de travail.

Pourquoi parler des violences sexistes et sexuelles en tant que syndicalistes ? Ces actes ont des conséquences désastreuses sur la santé physique et mentale des victimes. Certaines violences ont lieu au travail. Elles représentent une menace sur le travail et la carrière des femmes voire sur leur emploi.

Les chiffres sont éloquentes même s'ils sont largement sous-estimés, du fait de la difficulté pour les victimes de porter plainte ou d'en parler. En France

- 1 femme meurt tous les 2,5 jours sous les coups de son conjoint ou de son ex conjoint ;
- il y a chaque jour 10 viols ou tentatives de viols sur un lieu de travail ;
- 1 femme sur 5 aurait été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle ;
- 80 % des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes

Lorraine Questiaux, responsable de l'équipe de Paris du Mouvement du Nid et chargée de mission juridique pour cette association, a apporté son expertise, et a proposé aux participant·es des pistes pour pouvoir soutenir et défendre les salarié·es victimes.

Elle a mis en évidence que le passage à l'acte (viol, agression, discrimination) n'intervient que si l'environnement le rend possible : il est important d'intervenir quand on est témoin de paroles ou d'actes sexistes (même quand il s'agit de « blagues ») pour éviter la banalisation des violences, et faire baisser la tolérance à ces actes.

Les violences sexistes et sexuelles se caractérisent presque toujours par :

- une inversion de la culpabilité, avec des victimes à qui la société fait toujours comprendre qu'elles ont une part de responsabilité. Il faut « faire changer la honte de camp »
- une minimisation des faits. Il faut donc toujours, en se référant au cadre légal qui est très clair, commencer par bien qualifier les faits : une remarque/blague déplacée est du sexisme, des propos, avances... à caractère sexuel répétés sont du harcèlement sexuel, une main aux fesses est une agression sexuelle, toute pénétration non consentie est un viol (fellation...).

C'est ce qui explique que le nombre de victimes à porter plainte soit si faible. Dans la CGT, ces difficultés sont amplifiées par les rapports militants et de pouvoir et par l'attachement à l'organisation.

Une action de prévention implique d'abord d'évoquer la question des violences, en les définissant, d'organiser une prise de parole régulière. Il faut également rappeler l'intransigeance de la structure vis-à-vis de ces violences, par les paroles et par les actes. Pour déconstruire l'impunité des agresseurs, nous le disons et le répétons : nous croyons les victimes, nous sommes là pour les écouter et les accompagner.

L'accueil des victimes et le traitement de ce type de situation ne s'improvisent pas. Les militantes, militants et organisations confrontés à ce type de faits sont donc souvent en difficulté pour intervenir de façon efficace. Quelques pistes : former des personnes identifiées, se constituer un réseau (y compris supports internet), prévoir des moments réguliers de sensibilisation. Le guide confédéral « Combattre les violences sexistes et sexuelles » est disponible sur le site

[egalite-professionnelle.cgt.fr](http://egalite-professionnelle.cgt.fr).

Parce que ces violences peuvent aussi malheureusement avoir lieu à la CGT et qu'elles remettent fondamentalement en cause le droit à militer et à s'engager de nos syndiquées et des militantes, la CGT a créé une cellule de veille interne contre les violences faites aux femmes dans la CGT ([celluleviolences@cgt.fr](mailto:celluleviolences@cgt.fr)).

Si vous avez des questions, si l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes vous intéressent, le collectif femmes-mixité de l'UD du Nord vous invite à ses réunions mensuelles.

## Technicien-ne-s et professions intermédiaires ; copie à revoir !

**Le 20 mars dernier**, la CGT des Ingénieur·e·s, cadres et technicien·ne·s (Ugict-CGT) a rendu public son baromètre annuel construit en partenariat avec Sécafi sur la situation et les aspirations des professions techniques et intermédiaires. Ce sondage vient éclairer la mobilisation sociale actuelle. Alors qu'elles ont un positionnement central dans les organisations du travail, les professions intermédiaires sont souvent enfermées dans le « ni cadre, ni ouvriers » et privées de reconnaissance. La colère salariale et la peur du déclassement en sont l'illustration. 83 % des technicien·ne·s interrogées estiment que les mesures annoncées par le gouvernement ne vont pas améliorer leur pouvoir d'achat. Ce chiffre atteint 94 % dans la fonction publique, alors que le pouvoir d'achat a été dégradé par la CSG et le gel du point d'indice et que les agents n'ont même pas eu droit à une prime. 53 % sont inquiets de leur propre déclassement et 55 % de celui de leurs enfants. Seuls 36 % des technicien·ne·s et professions intermédiaires estiment être reconnu·e·s dans leur travail.

### Un mécontentement salarial qui monte, pas de perspective de carrière

Par ailleurs, 67 % des technicien·ne·s et professions intermédiaires considèrent que leur rémunération est en décalage avec leur implication. Cette colère, en augmentation par rapport aux années précédentes, est nettement plus marquée dans la fonction publique, où l'austérité salariale est largement dénoncée : 79 % des fonctionnaires de catégorie B considèrent ainsi que leur rémunération est en décalage avec leur implication.

### Un temps de travail qui explose

58 % des technicien·ne·s et professions intermédiaires estiment que leur charge de travail a augmenté. Ils sont 62 % à déclarer travailler plus de 40 h hebdomadaires et 24 % plus de 45 h par semaine. 54 % effectuent des heures supplémentaires, et pour 34 % de celles et ceux qui en réalisent, elles ne sont ni payées ni récupérées. Ces chiffres illustrent l'augmentation du travail au noir, avec des heures de travail ni déclarées ni reconnues.

### Un management qui empêche de bien travailler

44 % des technicien·ne·s et professions intermédiaires considèrent ne pas pouvoir effectuer un travail de qualité. Ce vécu est majoritaire dans le public, avec 50 % de fonctionnaires catégorie B qui disent être dans cette situation. Pour 48 % des technicien·ne·s et professions intermédiaires - et 63 % dans la fonction publique ! - les pratiques managériales se sont détériorées.

L'évaluation individuelle est très critiquée : pour 67 % des sondé·e·s elle est fondée sur de mauvais critères. 68 % des technicien·ne·s et professions intermédiaires estiment que régulièrement les choix et pratiques de leur entreprise ou administration entrent en contradiction avec leur éthique professionnelle.

Ce sondage démontre les conséquences de l'austérité salariale et du Wall Street management, le management par les coûts, qui soumet l'entreprise et le travail aux

seuls objectifs d'augmentation de la valeur actionnariale.

**L'Ugict-CGT appelle le patronat et le gouvernement à reconnaître le travail et les qualifications et à augmenter les salaires. Plutôt que d'importer des méthodes de management toxiques du privé, la réforme de la fonction publique doit permettre enfin aux agent·e·s d'avoir les moyens de remplir leurs missions d'intérêt général et de retrouver le sens de leur travail.**



**ON NE ME  
DEMANDE  
JAMAIS SI  
J'AI DES  
ENFANTS,  
MOI.**

**CADRES,  
RÉAGISSONS !**

Pour soutenir cette campagne : [ugict.cgt.fr](http://ugict.cgt.fr), [masstomass.com](http://masstomass.com), ou scannez le code

Pour plus d'éléments : <http://www.ugict.cgt.fr/articles/references/professions-techniciennes-et-intermediaires-colere-salariale-et-declassement>

## La Prime Activité pourrait être une bombe à retardement.

**Depuis maintenant trois mois que le Président MACRON a annoncé les nouveaux critères d'attribution de la Prime Activité - dont l'augmentation de l'enveloppe était déjà prévue dans la loi de finance 2019 mais étalée jusqu'en 2021 - les débats avec les citoyens, qu'ils soient salariés, privés d'emploi ou retraités, ont permis de clarifier l'origine du financement de cette prime. Ils ont aussi démontré que le gouvernement poursuit toujours la mise en œuvre du programme électoral d'Emmanuel MACRON.**

ex : Passeport, mairie de Montreuil, acte de naissance...

Accueil particuliers > Social - Santé > Prime d'activité > Services en ligne et formulaires > Demande de prime d'activité - Caf

Service en ligne

**Demande de prime d'activité - Caf**  
Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Permet de faire votre demande de prime d'activité, que vous soyez déjà allocataire de la Caf ou non

Accéder au service en ligne

Où s'informer ?

Vérifié le 22 janvier 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

**Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :**

**PARTICULIERS**

- > Prime d'activité : congé parental, sabbatique, sans solde ou disponibilité
- > Prime d'activité : étudiant, stagiaire, apprenti
- > Prime d'activité : salarié ou fonctionnaire
- > Prime d'activité : travailleur non salarié

Signaler un problème

Imprimer Envoyer Partager Tweeter Partager

**NOUS SUIVRE**  
Lettre Service Public

**NOS ENGAGEMENTS**  
Engagements et qualité

**NOUS CONNAÎTRE**  
À propos

29 000 déposées en janvier 2019. Ces demandes ont dû être traitées en urgence pour un versement le 5 février. Fier d'annoncer ces chiffres, le Directeur de la CAF de Nord a eu l'audace d'ajouter qu'il s'agissait d'une réussite indéniable due à l'investissement du personnel, au mépris des conditions de travail de celui-ci. Les salaires trop bas de la CAF et le sous-effectif récurrent ont d'ailleurs poussé régulièrement le personnel à des débrayages et à la grève, à l'appel de la CGT.

Les Administrateurs de la CGT ont interpellé le Directeur sur les conséquences d'une telle mesure, qui non seulement engendre une surcharge de travail substantielle, mais encore génère des retards considérables, atteignant 8 semaines, dans le traitement. Pour résorber ce retard, les allocataires ne pourront pas s'adresser à la CAF par courriel durant 3 semaines.

Les conditions de travail des salariés et d'accueil des allocataires (physique et téléphonique), déjà difficiles, ne vont que s'aggraver. Et pour répondre à cette surcharge d'activité, les Ministres BUSYN et DARMANIN annoncent, il est vrai, l'embauche de 140 CDI au niveau national, mais dans le même temps, ils osent confirmer qu'il faudra atteindre l'objectif qui est de supprimer 2100 emplois d'ici 2020, comme prévu dans la COG (Convention d'Objectif et de Gestion) de la Branche Famille.

Ceci sans compter la réforme de l'APL, en effet, le gouvernement a décidé d'évaluer les droits aux aides au logement trimestriellement et non plus par rapport aux revenus de l'année complète précédente. Ce qui provoquera indéniablement des fluctuations qui pourront être importantes d'un trimestre à l'autre. Le mois où sera versée une prime exceptionnelle - méthode souvent utilisée par les employeurs pour éviter une progression effective et régulière des salaires - le montant des aides au logement pourra diminuer fortement. De même, il sera tenu compte du montant des aides pour calculer le montant de la Prime Activité, avec comme conséquence pour les citoyens l'impossibilité de programmer leur budget.

Pour la CGT, il est plus important que les salariés puissent vivre de la rémunération par leur seul travail sans passer par des compléments de salaire financés par l'impôt. Cela exige une meilleure répartition des richesses, une augmentation du SMIC, du point d'indice, et des salaires en général. À l'heure où de nombreux économistes évoquent la reprise de l'économie, la croissance française s'établit sur une base de plus en plus inégalitaire au profit des plus fortunés et de la rente, au détriment de la rémunération du travail. Un fossé sans précédent se creuse entre l'augmentation insuffisante des salaires, des minimas sociaux et des pensions d'une part, et l'explosion indécente des dividendes versées aux actionnaires d'autre part.

Les administrateurs CGT de la CAF du Nord mettent en garde : ce gouvernement réduit les politiques sociales bénéficiant à l'ensemble des familles y compris les plus modestes, met à mal le financement des bailleurs sociaux et détruit la politique du logement qui peine déjà depuis longtemps. Le rôle de la branche famille n'est pas de compenser les lacunes d'une politique ultralibérale, qui bénéficie seulement aux plus riches.

Dans le Nord, les demandes d'attribution de la Prime d'activité étaient de 3200 en janvier 2018 contre près de

# 19 mars en images



# DES TRANSPORTS PUBLICS POUR QUE CA CHANGE !



**La Métropole Européenne de Lille ne peut continuer à rester sur un positionnement allant à l'encontre des questions environnementales et sociales à l'inverse des ambitions affichées et décisions prises dans le cadre des conférences pour le climat.**

Une contradiction d'autant plus incompréhensible et inacceptable que **l'agglomération lilloise est l'une des plus embouteillée et polluée de France avec pour conséquence un nombre important de décès enregistrés (1700 annuellement)**. Alors que les rapports de l'OMS précisent que le seuil critique de la pollution doit être de **3 jours maximum par an**, la MEL en totalise pas moins de **60 jours, soit vingt fois plus**.

**Dans ce contexte, d'autres choix politiques sont autant nécessaires qu'indispensables pour répondre à l'urgence climatique, à l'urgence de santé publique, de pouvoir d'achat et globalement, aux besoins sociaux en matière de transports publics pour tous**



Nous demandons :

L'amélioration et le développement de l'offre de trans-

ports avec un réseau qui garantit l'accès pour tous à un service public de transports de qualité (desserte, cadencement, rapidité...), à l'inverse de la réorganisation du réseau des bus intervenue le 28 janvier 2019.

L'instauration immédiate de la gratuité les week-ends, les jours fériés et les jours des pics de pollution.

Instaurer immédiatement la gratuité des transports pour les collégiens, les lycéens, les étudiants, les privés d'emplois, les retraités, les handicapés.

Une réduction importante du coût des transports (prix du ticket), pour aller vers la gratuité totale.

**REPENDRE A NOS PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS, C'EST REPENDRE A UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE, SOCIAL, SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL.**

Les organisations signataires :

Les organisations syndicales et associations de retraités du Nord : Cgt, Cftc, Cfe-Cgc, Fo, Fgr-Fp, Fsu, Solidaires, Unsa, Unrpa de Seclin, Lsr,

Le collectif des usagers des transports, les Amis de la terre, AC Lille Métropole (Agir Contre le chômage), MNCP (Mouvement National des Chômeurs et des Précaires), les jeunes communistes du Pcf Lillois, UIL Solidaires de Lille Métropole .....

L'Union Départementale des syndicats Cgt du Nord, les Unions locales Cgt de : Lille, Armentières, Comines, Halluin, Roubaix, Tourcoing, Seclin, le Collectif retraités Cgt de l'UL de Lille, INDECOSA Cgt Nord (Association de Défense des Consommateurs Salariés)..... Etc.....

**..... S'adressent une nouvelle fois aux Elus Communautaires de Lille Métropole Européenne afin de faire valoir leurs propositions et revendications en matière de mobilité, de santé publique et de transition écologique.**

# CINE-DEBAT LE 3 MAI, SUR LE THEME DES MIGRANTS



Après le ciné-débat sur l'occupation de la Palestine le 21 septembre 2018, l'Union départementale CGT des syndicats du Nord et sa Commission Culture vous proposent un ciné-débat sur le thème des « migrants ». Cette manifestation se tiendra le 3 mai prochain à la Bourse du Travail.

**Le film qui servira de support au débat s'intitule « Regarde ailleurs » (1 h 28 mn), film primé au festival audiovisuel régional de l'acharnière édition 2018. Sa projection se fera en présence de son réalisateur Arthur Levivier.**

L'Europe, États de droit et terres d'accueil ? Regarde ailleurs dénonce ce qu'il se passe dans de nombreuses villes européennes en prenant l'exemple de Calais. De l'expulsion de la "jungle" en octobre 2016 jusqu'à la situation sur place un an plus tard, Arthur a partagé des moments de vie avec des hommes et des femmes d'origine soudanaise, afghane, éthiopienne, érythréenne et des habitants de Calais. En soulignant le décalage qu'il existe entre le terrain et les discours officiels, ce film nous montre la stratégie mise en place pour dissuader les exilés de rester. Avec des méthodes de tournage originales et son regard citoyen, le réalisateur a réussi à filmer le harcèlement étatique, les mises

en scène médiatiques, mais aussi la force et l'humour des exilés.

## A propos du réalisateur

Après 5 ans d'études supérieures et un diplôme d'ingénieur en poche, Arthur Levivier part pour un long voyage en Asie du Sud-Est pendant lequel il se découvre une passion pour la vidéo. Il commence par réaliser de petits films de types carnets de voyages, pour ensuite se lancer dans un premier long métrage documentaire sur l'Australie. Bien que presque terminé, il met ce film en pause pour rejoindre les milieux activistes à Paris lors de la COP 21, et réalise de petites vidéos militantes publiées sur sa chaîne youtube Activideo. Petit à petit, il rencontre d'autres jeunes vidéastes qui comme lui, suivent les mouvements sociaux et ne supportent plus la désinformation des médias dits "mainstream". Activideo se transforme en collectif avec son premier film *Alors c'est qui les casseurs?*, visionné plus de 155 000 fois sur internet. Ce film terminé, il part à Calais en octobre 2016 pour filmer l'expulsion du bidonville de Calais. Ce qui devait être une pause de quelques jours s'est transformé en une aventure qui dure depuis plus d'un an et qui a abouti au film *Regarde Ailleurs*.

## Une exposition photos vous sera également proposée dans le hall d'entrée : « les oubliés du Littoral » de Jean-Philippe Huquet.

Cette exposition montre les exilés en transit sur le littoral Français.

Un travail au plus proche de la communauté Kurde Irakienne sur la commune de Grande-Synthe qu'il photographie depuis maintenant un an et demi.



### Agenda

Du 1<sup>er</sup> au 5 avril : Niveau 2 (1<sup>er</sup> partie) à l'UL de Tourcoing .

9 Avril : Manifestation de soutien au peuple algérien.

9 et 10 Avril : Visite d'une délégation de syndicalistes palestiniens.

11 Avril : Manifestation retraités et actifs.

16 Avril : CE de l'Union Départementale.

26 Avril : Euro manifestation à Bruxelles .

Faites connaitre vos dates à [coordination@cgt59.fr](mailto:coordination@cgt59.fr)

Retrouvez toutes les infos de l'UD en vidéo sur:

**Facebook :UD CGT NORD**

facebook



**YouTube: UDnews#59**

You Tube



**Comité de rédaction UD Nord:**  
Valérie PRINGUEZ - Alexandre ONG  
- David ROTOLO

[com@cgt59.fr](mailto:com@cgt59.fr)

# 10 MAI ENSEMBLE



**Le pouvoir  
d'agir  
ensemble sur  
l'essentiel.**



**La Macif est une entreprise de l'économie sociale.**

Sans actionnaires à rémunérer, la Macif réinvestit ses profits au bénéfice de ses 5 millions de sociétaires et dans l'intérêt commun.

Ainsi, les sociétaires ont le pouvoir d'agir ensemble pour une économie plus sociale et plus solidaire.

**Plus d'informations sur [macif.fr](http://macif.fr)**



**Essentiel pour moi**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.